

Les membres de la Communauté de Communes du Secteur de Derval se sont réunis mardi quinze novembre deux mille seize à dix-neuf heures au siège de la Communauté de Communes à Derval.

➤ Convocation du 08 novembre 2016

➤ Membres en exercice : 27 ; nombre de présents : 24 ; nombre de votants : 26

Assistaient à cette séance :

Délégués de Derval :	M. LOUËR J., Mme VAYSSADE C., M. LUCAS Y., Mme GUILBAUD L., M. BRÉGEON JP., Mme LEBLAY J., Mme HÉRY M-D.,
Délégués de Jans :	M. MACÉ P., Mme COQUET F., M. BODIN F.
Délégués de Lusanger :	M. GAVALAND J., Mme ZAVADESCO J., M. BERNARD A.,
Délégués de Marsac-sur-Don :	M. DUVAL A. M. DE TROGOFF H., Mme ALAIN C.,
Délégués de Mouais :	M. MENAGER Y. (suppléant de M. DANIEL Y.),
Délégués de Saint-Vincent-des-Landes :	M. RABU A., Mme LAILLET MA., Mme ROUÉ I.
Délégués de Sion-les-Mines :	M. DEBRAY B., Mme CHEVALIER M., M. HOUSSAIS S., M. CAVÉ M.

Étaient absents excusés :

Délégué de Derval :	M. PAINTURIER C.
Délégué de Jans :	
Délégué de Lusanger :	
Délégué de Marsac-sur-Don :	Mme GELLÉ B. (procuration à M. DUVAL A.),
Délégué de Mouais :	M. DANIEL Y.,
Délégués de Saint-Vincent-des-Landes :	M. BIZEUL A. (procuration à Mme LAILLET MA),
Délégué de Sion-les-Mines :	

Assistaient également :

M. VEILLEROBE P., Directeur Général des Services

Ouverture de la séance : 19h00

M. Jean LOUËR, Président, accueille les conseillers.

Mme Isabelle ROUÉ, élue de Saint Vincent des Landes, est désignée secrétaire de séance.

Le Président propose aux conseillers de valider le compte-rendu de la séance du 04 octobre 2016, si celui-ci n'appelle aucune observation de leur part. Le compte-rendu est validé à l'unanimité par les conseillers communautaires.

CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE SUR L'ESPACE DU MORTIER DU PARC D'ACTIVITÉ DES ESTUAIRES A DERVAL

Demande d'aide régionale

Exposé

Le président rappelle que la Communauté de Communes du Secteur de Derval a engagé des travaux de requalification du Parc d'Activité des Estuaires en procédant notamment à la réfection des réseaux d'eaux pluviales et à l'aménagement de l'Avenue Lavoisier (création de liaisons douces, éclairage basse consommation, aménagement de sécurité).

Ce programme d'aménagement doit être complété par la création d'une aire de covoiturage dotée d'environ 32 places de parking véhicules légers, d'une aire de bus équipée d'une aubette permettant l'accueil des bus des lignes LILA Premier ainsi que d'un abri à vélos.

Dans le cadre de son soutien aux EPCI, le Conseil Régional peut apporter son soutien financier à cette opération. Le Président propose de solliciter cette subvention et d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DEPENSES		Recettes	
Postes	Montant (HT)	Co-financeurs	Montant (HT)
1) Honoraires Maîtrise d'œuvre	8 000 €	Région	59 000 €
2) Travaux	135 000 €	Autofinancement	86 000 €
3) Frais divers	2 000 €		
TOTAL	145 000 €	TOTAL	145 000 €

Délibération

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent le plan de financement prévisionnel relatif à la réalisation d'une aire de covoiturage sur l'Espace du Mortier du Parc d'Activité des Estuaires,
- Sollicitent une subvention auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire d'un montant de 59 000 €,
- Autorisent le Président à signer tous documents et à prendre toutes décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AVENANT 2016 AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Exposé

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Secteur de Derval a conclu un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2015-2018.

Les principales orientations en étaient les suivantes :

- Accompagner les associations gestionnaires des services aux familles, renforcer le rôle ressource du Pôle Vie Sociale
- Soutenir la fonction parentale
- Participer à l'éducation des enfants et des jeunes du territoire

Le programme d'actions comprenait notamment le soutien du développement des ALSH (mercredis, petites vacances et grandes vacances).

Après concertation avec les associations et la CAF et avis de la Commission Enfance Jeunesse Famille, il est proposé d'ajouter deux actions nouvelles à la programmation 2015-2018 par un avenant.

Nature	Nom Action (CEJ)	Gestionnaire	Date de démarrage	Recettes escomptées
poste de coordination	Coordination parentalité	LES POTES DES 7 LIEUX	1 ^{er} janvier 2017	9 890.59 €/ an
ALSH extrascolaire	ALSH mercredi (augmentation nombre de places)	LES VOYAGEURS	1 ^{er} janvier 2016	1 941.54 €/ an

Considérant que ces deux actions entrent bien dans le cadre des orientations prioritaires définies par les élus et apportent à la CCSD des cofinancements complémentaires permettant de soutenir les associations concernées.

Délibération

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuvent les actions nouvelles proposées qui seront inscrites au Contrat Enfance Jeunesse par avenant
- Autorisent le Président à signer tout document et à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES POUR L'AUGMENTATION DES HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC TENUES PAR DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS

Exposé

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Secteur de Derval a augmenté les heures d'ouverture des médiathèques intercommunales de 59 % depuis le 5 juillet 2016, ces ouvertures au public étant désormais toujours tenues du mardi au samedi par des bibliothécaires professionnels avec l'accompagnement possible des bibliothécaires bénévoles.

L'extension des heures d'ouverture au public dans les bibliothèques qui sont tenues par des bibliothécaires professionnels peut être soutenue et accompagnée financièrement par l'Etat. Pour ce faire une demande doit être adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

Le Président propose donc aux membres du Conseil Communautaire de solliciter une subvention de 5 586 euros à ce titre.

Délibération

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- Sollicitent une subvention de 5 586 euros auprès de la DRAC des Pays-de-la-Loire.
- Autorisent le Président à signer tout document et à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Exposé

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la fusion avec la communauté de communes du Castelbriantais il est nécessaire de procéder à une modification des statuts communautaires afin de procéder aux transferts de compétences,

vers les communes en ce qui concerne :

- L'intérêt communautaire lié aux salles de sport de Derval et de Jans
- Les opérations d'achat, de construction, de réhabilitation et de gestion de logements liés à un équipement communautaire
- Le soutien financier aux structures gestionnaires d'accueils périscolaires intervenant sur le territoire communautaire
- L'intérêt communautaire lié aux équipements culturels que sont la salle Les 3 Arches à Marsac sur Don et l'espace « Campagn'arts » de Saint Vincent des Landes

vers la communauté de communes en ce qui concerne :

- Les transports réguliers destinés principalement aux scolaires,
- Le transport à la demande entre les communes,

Par conséquent, les statuts communautaires seront modifiés selon le tableau comparatif joint en annexe.

Délibération

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité (3 abstentions) :

- Approuvent la nouvelle rédaction des statuts communautaires tels qu'annexés à la présente délibération.
- Disent que l'ensemble des communes, conformément à l'article L 5211-5 du CGCT, devront émettre un avis dans les trois mois suivants notification par le Président de la Communauté de Communes

QUESTIONS DIVERSES

Heure de fin de la séance : 21h00

Le prochain conseil communautaire aura lieu le mardi 29 novembre 2016 à 19h00 à la CCSD.

Le conseil communautaire programmé le 13 décembre 2016 est reporté au 20 décembre 2016.